

Adap'TERE

Adaptation des Territoires par l'Etude des Réseaux Ecologiques

Partenariat PNR, RNR, PNP et régions

Deux objectifs principaux sur 3 ans

➤ Volet 1 - Contribuer à l'amélioration des connaissances régionales liées aux réseaux écologiques (projet inséré dans les plans d'actions stratégiques des SRCE)

En Aquitaine, la première des actions transversales prioritaires du plan d'action concerne : « *l'amélioration des connaissances sur les continuités écologiques* »

En Midi-Pyrénées, cette action de connaissance prioritaire là aussi s'intitule : « *poursuivre et affiner l'identification de la TVB à l'échelle régionale* »

+ favoriser l'excellence environnementale des régions dans le cadre de leurs politiques TVB, voire leur transposabilité vers d'autres régions, ou d'autres pays dans d'éventuelles logiques de définition de continuités écologiques interrégionales ou transfrontalières.

Les améliorations de connaissance portent sur :

- consolidation la méthode d'identification des réseaux écologiques
- identification des réseaux écologiques (trames vertes et bleues) du PNP + points de conflits avec la trame dite grise.
- prise en compte de la pollution lumineuse et l'identification de la trame sombre
- validation par des mesures terrain et l'expérimentation
 - o des discontinuités observées au niveau carto, sur certaines espèces
 - o du bien fondé de la restauration de points de rupture sur ces espèces

➤ Volet 2 - accompagner le territoire vers l'identification d'actions ou de leviers d'actions visant à son adaptation

- pour l'aménagement du territoire
- pour les filières notamment agricoles et forestières
- pour le suivi de ces impacts du changement global sur les territoires
- pour la recherche
- ...

objectif également inséré dans les plans d'actions stratégiques identifiés dans les SRCE.

En Aquitaine : « *Sensibiliser et former les acteurs, les élus, ..., en s'appuyant sur des acteurs existants* ».

En Midi-Pyrénées : « *Partager la connaissance sur le TVB* » et « *Accompagner la mise en œuvre et l'appropriation locale du SRCE* ».

Comment ? = implication et sensibilisation des acteurs

- accompagner la prise de conscience des décideurs, des socioprofessionnels et des citoyens
- travailler et débattre de l'évolution des grandes trames écologiques (milieux agropastoraux, milieux forestiers, ...) en réponse à des scénarios illustrés extrêmes du changement global (exemple : poursuite de la déprise agricole et dynamique naturelle)

Paysage pyrénéen fin XIX



Paysage pyrénéen possible

